

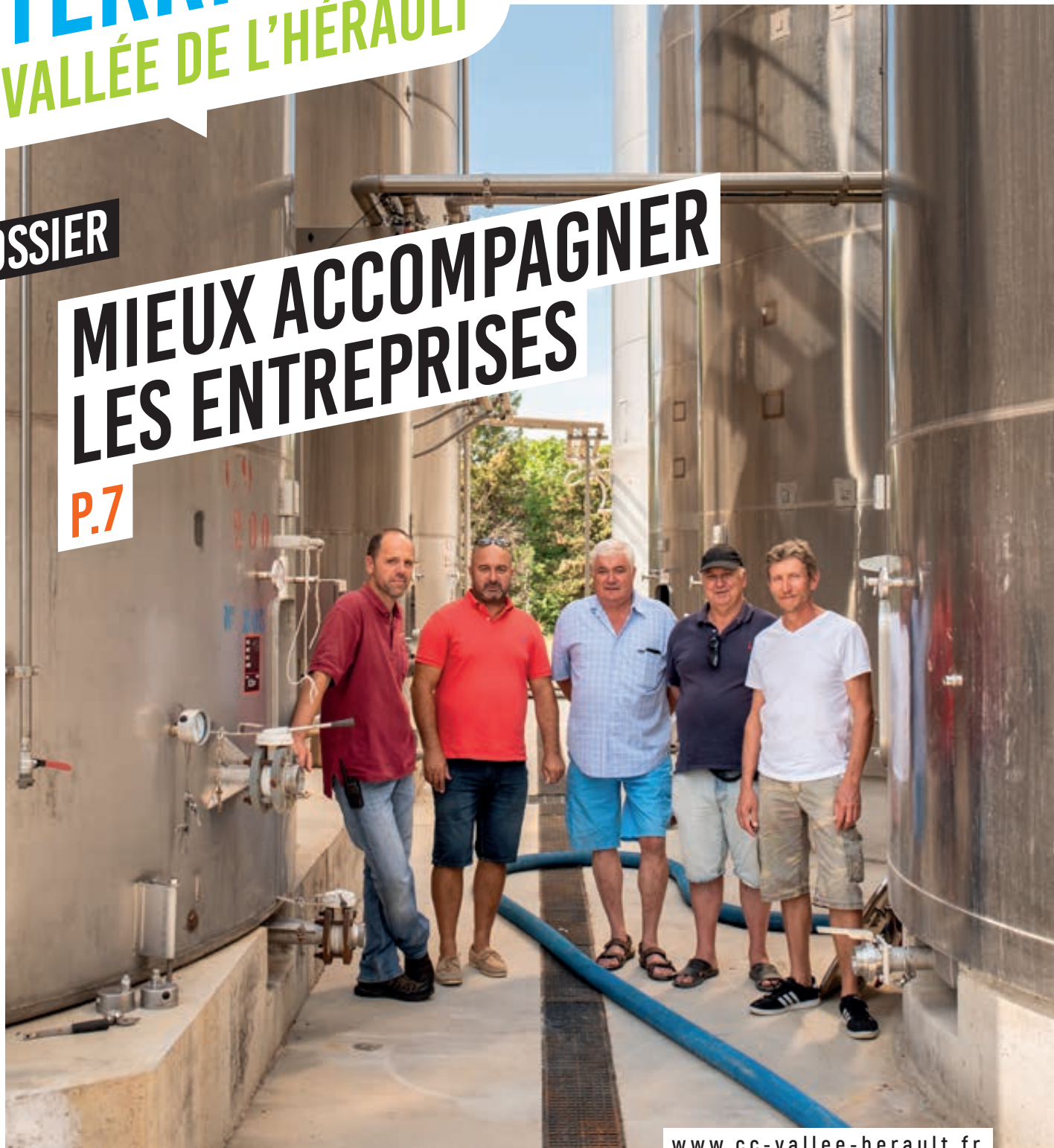
TERRITOIRE VALLÉE DE L'HÉRAULT

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **n° 4**
VALLÉE DE L'HÉRAULT Automne 2019

DOSSIER

MIEUX ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

P.7



www.cc-vallee-herault.fr

**MOTS PARLEURS :
LE FESTIVAL QUI FAIT
PARLER !**

P. 16

**LES VITICULTEURS FACE
AUX BOULEVERSEMENTS
CLIMATIQUES**

P. 27

**VALLÉE DE L'HÉRAULT**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

7 DOSSIER Mieux accompagner les entreprises



12 PORTRAITS Agnès Constant | Museo



14 VIVRE À Saint-Bauzille-de-la-Sylve



16 EN ACTION Les services et les projets



25 ACTEURS Les initiatives sur le territoire



4 L'ACTU Les nouvelles du territoire



28 AQUÏ La page Occitane de votre mag



29 D COMME DURABLE Les bons gestes pour une vallée durable



31 EN PRATIQUE Contacts, services, horaires...



ÉDITO



Louis Villaret
Président de la Communauté
de communes Vallée
de l'Hérault

VIVRE ET TRAVAILLER ICI

Depuis la loi NOTRe d'août 2015, le rôle des intercommunalités en matière de développement économique est renforcé : gestion des zones d'activité, promotion du tourisme, définition d'une politique locale du commerce... Ainsi, les communautés de communes s'affirment en interlocuteurs directs des régions, notamment dans le cadre de l'élaboration des schémas régionaux de développement économique, d'internationalisation et d'innovation.

De ce renforcement est né un grand défi : la structuration d'activités locales capables de fixer de l'emploi au sein du territoire ; sans quoi, l'augmentation démographique importante pourrait avoir des effets dévastateurs sur le cadre de vie et l'art de vivre local.

L'autre défi posé à la communauté de communes est de penser sa stratégie économique d'une nouvelle manière, en anticipant les considérables mutations à venir, qui impacteront profondément nos activités productives.

Afin d'amorcer cette évolution, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'investit dans le développement d'une agriculture durable de qualité, dans la construction d'un écosystème local favorable à l'installation d'entreprises, au maintien de celles déjà présentes et à l'emploi (nous portons actuellement un très intéressant projet de Fablab), et dans une économie touristique qualitative et maîtrisée.

Vous trouverez dans ce numéro de "Territoire" de nombreux exemples de nos actions concrètes en faveur du développement économique.

Signature

TERRITOIRE n°4 - Automne 2019
Édité par Communauté de communes Vallée
de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé
BP15 - 34150 GIGNAC. Tél. : 04 67 57 04 50
contact@cc-vallee-herault.fr -
www.cc-vallee-herault.fr

Directeur de la publication : Louis Villaret,
Président de la Communauté de communes
Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** :
commission communication et agents de
la communauté - **Rédaction en chef** : Gilles
Cohen - **Rédaction et mise en page** : Pauline
Bousquet, avec la contribution de Saskia
Leblon & Calandreta La Garriga à Gignac.
Conception maquette : Sedicom -
Couverture : V. Bartoli - CCVH : Cave
Coopérative de Saint-Bauzille-de-la-Sylve, F.
Gaubert, A. Arnaud, J.-M. Sagnier, M. Lautier, G.
Nougaret - **Impression** : Imprimerie Maraval,
St-Pons-de-Thomières.

Dépot légal : octobre 2019. ISSN : 2649-5333.
Territoire est imprimé sur papier issu de
forêts gérées durablement, par un fabricant
labellisé :



FACEBOOK

+4 176
personnes
aiment ça

SUIVEZ-NOUS



Communauté de communes
Vallée de l'Hérault



Dessiner nos paysages



Appréhender l'évolution du territoire et dessiner ensemble les paysages de demain, c'est l'objectif du plan de paysages "Plaines, causses et gorges de l'Hérault". Issu d'une démarche locale volontaire, il est élaboré par les communautés de communes Vallée de l'Hérault, Cévennes Gangeoises et Suménoises et Grand Pic Saint-Loup. La phase de diagnostic s'achève. Elle va permettre, d'ici mi 2021, de définir des objectifs de qualité paysagère, ainsi qu'un programme d'actions et des recommandations en vue de requalifier, valoriser et protéger nos paysages. Pour accompagner cette réflexion, de nouveaux rendez-vous participatifs seront proposés au public.



La représentation des territoires sous forme de "bloc diagramme" permet de visualiser les caractéristiques des paysages pour définir les composantes à développer ou protéger. Ici, le bloc diagramme de la plaine de Gignac.



Izi Travel, un guide dans votre poche !



Grâce à votre smartphone, partez à la découverte des villages, 7/7j et 24/24h ! Depuis 2016, 8 visites audioguidées ont été développées par l'Office de Tourisme Intercommunal : Bèlarga, Montpeyroux, le pont du Diable, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Jean-de-Fos, Saint-Pargoire, Gignac et Puéchabon qui vient tout juste d'être mise en ligne. Elles sont téléchargeables gratuitement depuis l'application Izi.Travel France. Laissez-vous guider !



Visites accessibles sur izi.travel/fr

© E. Galès - CCVH



Festibébés : plus de 3 000 visiteurs au Pouget



Les 13, 14 et 15 septembre, le Domaine départemental des Trois Fontaines, au Pouget, a accueilli le festival très jeune public *Festibébés*. Organisée par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et le collectif Le Baril, cette 4^e édition avait pour thématique "L'eau dans tous ses états", avec notamment un bar à eaux et un parcours de motricité autour du circuit de l'eau installé au centre du site. Concerts, spectacles de théâtre, danse, clown et conte, jeux de motricité, déambulations musicales, éveil sensoriel, ou encore sieste sonore ont rassemblé 3 291 visiteurs, dont 517 professionnels de la petite enfance et les enfants accueillis le vendredi, 1 154 personnes le samedi et 1 620 personnes le dimanche.

Un concours très complet



Le concours complet international d'équitation, rendez-vous incontournable du cœur d'Hérault, se déroulera du 13 au 17 novembre au domaine équestre Les Trois Fontaines (Le Pouget). À l'occasion de cette 8^e édition, 300 concurrents sont attendus. Les visiteurs y trouveront aussi restauration, bar à vin, marché de producteurs, jeux gonflables...



www.troisfontaines-eventing.com

Aniane est raccordée !



C'est chose faite : l'alimentation en eau potable de la commune d'Aniane est sécurisée par le raccordement au captage de la Combe Salinière à Gignac depuis le mois de juillet. 2,7 millions d'euros auront été nécessaires à la réalisation des travaux pour assurer aux 3 000 Anianais la consommation d'une eau de qualité et en quantité suffisante.



Sensibilisation en eaux vives



La Vallée de l'Hérault, en partenariat avec les communautés de communes du Grand Pic Saint-Loup et des Cévennes Gangeoises et Suménoises, a organisé deux journées d'ateliers gratuits destinées aux professionnels des activités de loisirs nautiques et responsables associatifs qui

interviennent dans les gorges de l'Hérault. 17 stagiaires ont pu en bénéficier.

Échanges, sensibilisation et sorties sur le terrain étaient au programme de ces deux jours qui s'intègrent au programme d'actions du schéma de gestion de la baignade et des loisirs nautiques de ce site remarquable.

À l'occasion de l'atelier du 13 juin, un expert hydrogéologue est intervenu pour présenter la géomorphologie des gorges (formations géologiques, creusement...). La journée du 27 juin, dédiée à la sécurité et aux secours, était animée par le Comité Régional Occitanie de Canoë Kayak.

Un fonds de concours pour les bibliothèques



Afin d'encourager les communes à améliorer les locaux et l'équipement de l'ensemble des bibliothèques du réseau, pour plus de confort, de convivialité et de fonctionnalité, la Vallée de l'Hérault a mis en place un fonds de concours de 250 000 euros, valable jusqu'en 2021. Voté en juillet 2019, le dispositif pourra concerner des travaux de construction, de rénovation, d'extension ou de mise en accessibilité des établissements, mais aussi le renouvellement de mobilier, de signalétique ou de gros matériel.



La boutique d'Argileum bientôt prête pour Noël !



Plus que 2 mois avant les fêtes de fin d'année... Du 6 novembre au 21 décembre, de 14h à 18h, la nouvelle boutique de Noël de la maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos ouvrira ses portes. Les visiteurs pourront y trouver leur bonheur parmi une multitude d'idées cadeaux. Du traditionnel au moderne, de l'utilitaire au décoratif, porcelaine, faïence, grès, parfum d'ambiance Arauris... il y en aura pour tous les goûts !



www.argileum.fr

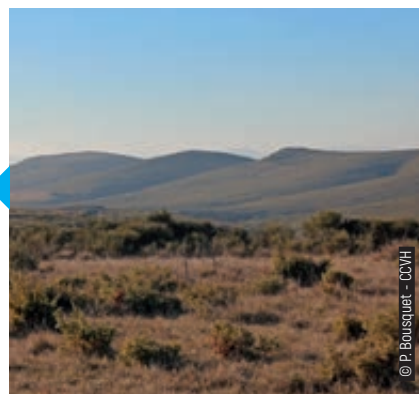




Un plan d'actions pour les collines de la Moure



Une nouvelle dynamique se dessine pour une gestion durable des collines de la Moure au Sud de notre vallée. Depuis le mois de février, la Vallée de l'Hérault, Sète Agglopolie Méditerranée et Montpellier Méditerranée Métropole travaillent conjointement à l'élaboration d'un plan de gestion spécifique à ce territoire. Le diagnostic, établi d'ici la fin de l'année et suivi d'une grande concertation des acteurs locaux, va permettre d'élaborer un plan d'actions à l'échelle des 3 intercommunalités. Ces actions concerneront des thématiques variées : loisirs de plein air, tourisme, économie, préservation de la biodiversité et du pastoralisme, ou encore restauration du patrimoine...



© P. Bousquet - CCVH

JEUNESSE

Troubles de la santé : mieux accompagner les enfants et leurs familles

Afin de répondre à l'importante demande de formation des professionnels de l'enfance et de la jeunesse, un plan de formation pluriannuel a été élaboré.

Dans ce cadre, le 4 octobre, un temps d'information sur le projet d'accueil individualisé

(PAI) a été proposé aux animateurs et directeurs des Accueils de loisirs périscolaires et des ALSH enfants du territoire. Ils ont été accueillis au siège de la communauté de communes en présence du docteur Claudine Nemausat, médecin scolaire sur le secteur de Gignac.

Un PAI, quésaco ? Un projet d'accueil individualisé peut être mis en place quand la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant, nécessite un aménagement.

TOURISME

La vallée de l'Hérault en vidéo

En partenariat avec Hérault Tourisme et le Pays Cœur d'Hérault, l'Office de Tourisme Intercommunal a créé deux nouvelles vidéos de destination. Objectif : assurer la promotion de la vallée de l'Hérault en valorisant ses paysages, ses sites remarquables et les activités à pratiquer sur le territoire.



Visionnez les vidéos sur www.saintquilhaem-valleehérault.fr/en-video ou sur les pages Facebook et YouTube "tourismesaintquilhaem"

ENVIRONNEMENT



Laissez passer...

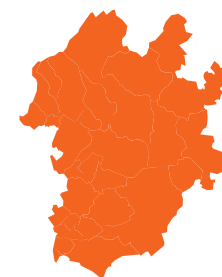


Première cause de la chute de la biodiversité ? La fragmentation des habitats par la construction de routes ou de lotissements qui peuvent, par exemple, créer des barrières pour les amphibiens entre leur zone d'hivernage et leur zone de reproduction, entre une forêt et une mare. Les corridors de déplacement des espèces ont été

identifiés à l'échelle régionale et forment ce que l'on appelle aujourd'hui la trame verte et bleue. Afin d'intégrer cette trame dans le Schéma de cohérence territoriale (SCoT, *infos p.30*) et les plans locaux d'urbanisme, une journée de sensibilisation des élus du Pays Cœur d'Hérault a été organisée le 5 juillet avec l'Agence régionale pour la biodiversité.



La trame verte et bleue en vidéo sur www.cc-vallee-herault.fr/Actualités



MIEUX ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

► **Grand défi de la communauté de communes : développer l'économie et fixer l'emploi sur le territoire. C'est pourquoi, elle mène des actions et met en œuvre des dispositifs pour accueillir les entreprises dans les meilleures conditions et les accompagne dans leur développement.**

► **3 377 entreprises sur le territoire en 2018, dont 429 créées en 2018**

► **9 parcs d'activités économiques pour une surface totale de 75 ha**

► **300 entreprises implantées dans les parcs d'activités économiques**

► **2 hôtels d'entreprises**

► **1 agence économique**

► **1 réseau d'acteurs (chambres consulaires, Région, Initiative Cœur d'Hérault, ARIAC...)**

► **Pascal CRIADO, gérant et chef de projet de CCE&C, pose devant les nouveaux locaux professionnels de son entreprise, l'une des premières entreprises à bénéficier des nouvelles aides de la communauté de communes en matière d'immobilier d'entreprise.**



© V. Bartoli - CCVH

La prise en charge des parcs d'activités économiques, avant que l'impose la loi NOTRe, était une véritable volonté de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault qui s'investit pour permettre aux entreprises de se développer et favoriser la création d'emplois. Ainsi, elle s'est aussi engagée dans la création d'hôtels d'entreprises qui proposent différentes formules, comme des loyers progressifs pour répondre aux besoins des jeunes entreprises.

UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE FAVORABLE

Le territoire connaît la croissance démographique la plus forte du département, avec une hausse de 28 % de la population en 10 ans, mais aussi un fort taux de chômage et 25 % de mobilité de ses actifs vers la métropole, c'est pourquoi la Vallée de l'Hérault s'est engagée dans le développement de solutions destinées à toutes les entreprises.

En vallée de l'Hérault, les entreprises bénéficient d'une situation privilégiée et attractive, avec deux axes autoroutiers majeurs, et la proximité avec de grandes villes comme Montpellier et Béziers. On y trouve 9 parcs d'activités offrant une surface totale de 75 hectares, 2 hôtels d'entreprises, et aussi Novel.id, une structure dédiée au développement des entreprises au cœur du territoire. Ici, 3 377 entreprises créent de l'activité et de l'emploi (*Insee 2018*), dont 300 implantées dans les parcs d'activités économiques.



BIENVENUE !

La communauté de communes souhaite la bienvenue aux nouvelles entreprises qui se sont implantées dans les parcs d'activités :

- La Tour, Montarnaud : **Sarl Galilé** (détection et géoréférencement des réseaux)
- Cosmo, Gignac : **Les Maisons de Manon** (constructeur), **Magasin Z** (prêt à porter enfants)
- Ecoparc Cœur d'Hérault, Saint-André-de-Sangonis : **Laurent Meilhac** (commerce de gros et détail de matériaux de construction), **Pinon Père et Fils** (maçonnerie et gros œuvre)

© P. Bousquet - CCH



À Saint-André-de-Sangonis, Novel.id propose une panoplie de services aux entreprises du territoire : pépinière d'entreprises, centre d'affaires, espace de coworking, agence de développement économique du Pays Cœur d'Hérault...

LA POLITIQUE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE ÉVALUÉE

Au terme de plusieurs années de mise en œuvre, la Vallée de l'Hérault a souhaité évaluer sa politique foncière et immobilière. Il s'agit de comprendre en quoi sa stratégie, orientée vers les parcs d'activités économiques (PAE) et hôtels d'entreprises, a permis de répondre aux objectifs qu'elle a réaffirmé dans son projet de territoire :

- accompagner la création, le maintien et le développement des entreprises locales,
- être en capacité de répondre aux demandes d'installation,
- maintenir et créer de l'emploi sur le territoire.

Ce bilan, effectué du mois de novembre 2018 au mois d'avril 2019, s'est traduit par une soirée de présentation, une enquête auprès des entreprises implantées dans les PAE, et des entretiens avec les acteurs économiques locaux, les communes, chambres consulaires et le Pays Cœur d'Hérault.

►► **L'évaluation de la politique foncière et immobilière de l'intercommunalité a montré des résultats positifs. Les engagements que nous avons pris ont été tenus. La communauté de communes va poursuivre son action tout en améliorant la qualité de ses équipements et en continuant d'ouvrir le dialogue avec les entrepreneurs et les porteurs de projets pour répondre au mieux à leurs besoins.** ◀◀

Louis Villaret, président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

UN BILAN POSITIF

82 %

des surfaces de PAE commercialisées

800

emplois estimés dans les PAE

70 %

des entreprises ont développé leur chiffre d'affaires

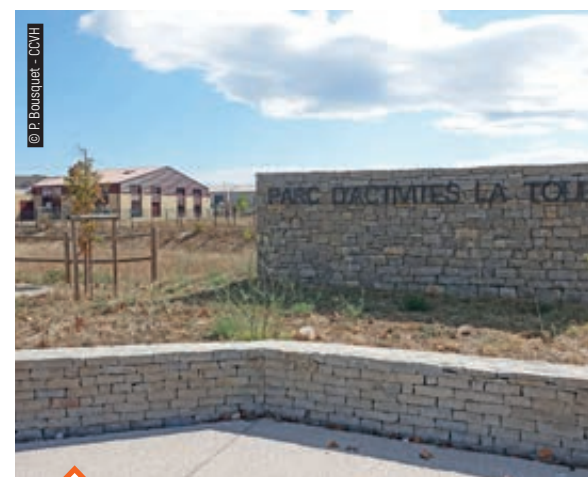
Les différents outils mobilisés ont permis d'aboutir à une analyse précise des données recueillies.

En termes d'aménagements et d'équipements destinés aux entreprises, les engagements de l'intercommunalité sont tenus. Les parcs d'activités économiques (PAE), bien situés et dotés de la fibre optique, répondent à la demande des entreprises et les aménagements réalisés sont qualitatifs. De plus, ils connaissent un rythme de commercialisation élevé. D'après les résultats de l'enquête, l'installation des entreprises en PAE leur a permis

de se développer, se moderniser, se diversifier, mais aussi de rendre leur activité plus lisible et accessible.

En complément d'un retour majoritairement positif, des pistes d'améliorations et de nouveaux besoins ont été identifiés. Parmi ces pistes, renforcer le suivi de l'activité économique locale, améliorer la valorisation des parcs d'activités avec la mise en place d'une nouvelle signalétique (en cours), favoriser une relation de confiance et de proximité entre les acteurs locaux et les entreprises, proposer des locaux plus grands, ou bien encore prévoir plus de réserves foncières ou encore prendre plus en compte les nouveaux besoins en immobilier, notamment pour faciliter le parcours résidentiel ou proposer de nouveaux espaces destinés à l'implantation des entreprises.

© P. Bousquet - CCH



À Montarnaud, le parc d'activités économiques La Tour combine ambition architecturale et développement économique. Il dispose de 40 lots sur une superficie de 5 ha.



INTERVIEW

Philippe Salasc,
vice-président
chargé du développement
économique



Comment va se poursuivre l'action de la communauté de communes auprès des entreprises suite à l'évaluation ?

L'intercommunalité va se donner de nouveaux moyens de continuer à accompagner le développement des entreprises locales. Nous devons anticiper pour préparer l'avenir en tenant compte des besoins évolutifs de nos entreprises. C'est une réflexion que nous menons en concertation avec les acteurs économiques du territoire et au-delà.

Quels sont les principaux atouts des aides à l'immobilier d'entreprises (p.10-11) ?

Complémentaires à l'offre existante en matière d'accompagnement des entreprises, elles permettent de reconnaître celles qui présentent une valeur ajoutée pour le territoire, qui créent de l'emploi, de l'activité...

“ **Nous devons anticiper pour préparer l'avenir en tenant compte des besoins évolutifs de nos entreprises** ”

De plus, elles récompensent par une bonification, les projets qui répondent aux objectifs du projet de territoire de la Vallée de l'Hérault "Vallée 3D". Elles constituent un véritable facteur d'attractivité et un important effet levier pour les bénéficiaires.

En effet, les aides proposées par la communauté de communes permettent potentiellement aux entreprises de bénéficier d'aides régionales pour le financement de leurs projets. Deux entreprises sur les quatre premières bénéficiaires des aides de la Vallée de l'Hérault devraient d'ailleurs percevoir des aides régionales complémentaires.

En parallèle de son offre foncière et immobilière, la communauté de communes a adopté, le 17 juin dernier, un dispositif visant à aider financièrement les entreprises qui ont un projet immobilier.

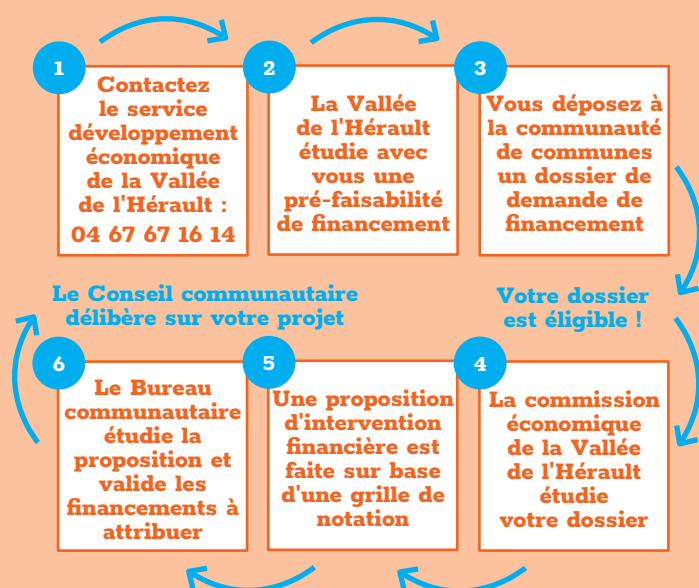
DE NOUVELLES AIDES POUR L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Nouvel axe fort pour l'accompagnement des entreprises du territoire, il fait l'objet d'un important programme pluriannuel d'investissement qui représente 1,5 million d'euros, dont 200 000 euros pour 2019. Objectif ? Permettre l'implantation et le développement d'entreprises de toutes tailles et nombreux secteurs.

Pour effectuer leur demande d'aide, les entrepreneurs peuvent bénéficier d'un accompagnement sur mesure par le service développement économique de la Vallée de l'Hérault qui peut leur présenter les procédures et les critères, et les guider dans le montage du dossier.

10

Un projet de construction, d'extension ou de réaménagement de vos locaux professionnels ?



Tout au long de votre démarche, le service développement économique intercommunal vous accompagne dans votre projet (identifications d'autres financements possibles, mise en relation avec les chambres consulaires, mise en œuvre...).

DEUX RÈGLEMENTS D'AIDES SPÉCIFIQUES

► Un règlement pour l'aide à l'immobilier d'entreprises des PME/PMI

Le premier règlement s'adresse aux petites et moyennes entreprises et industries qui justifient de projets de développement structurants, ainsi qu'à certaines associations. Il peut financer des travaux de construction, rénovation, extension de locaux ou raccordement à la fibre optique. La Vallée de l'Hérault peut financer jusqu'à 40 % de l'opération, avec un plafond de 80 000 € et un montant minimal de dépenses de 40 000 € HT. Ces aides viennent en complémentarité avec celles de la Région Occitanie et en cohérence avec le projet de territoire de la communauté de communes "Vallée 3D".

La cave coopérative de Saint-Bauzille-de-la-Sylve (photo de couverture et témoignage ci-dessous), Laurent Meilhac - sable et graviers à Saint-André-de-Sangonis, et CCE&C - conseil, ingénierie, expertise à Gignac (photo p.7 et témoignage p.11), sont les premiers bénéficiaires de cette aide.

► Un règlement pour l'aide à l'immobilier en faveur des points de fabrication et de vente de proximité

Dans le cadre de ce second règlement, les entreprises implantées dans les centres de villages ou les exploitations agricoles peuvent également percevoir

TÉMOIGNAGE
Jean-Michel SAGNIER, président
de la cave coopérative
de St-Bauzille-de-la-Sylve

Les subventions nous permettent d'être compétitifs et de répondre aux demandes de nos clients ; mais aussi de développer de nouveaux procédés, de restructurer les outils coopératifs et d'avoir une bonne trésorerie. Sans ces soutiens, il serait difficile de maintenir nos outils à la pointe. Cela nous donne l'opportunité de nous projeter dans l'avenir sereinement. Nous tenons à remercier la communauté de communes qui prend en compte le poids de la viticulture dans l'économie locale.

TÉMOIGNAGE
Pascal CRIADO, gérant
et chef de projet - CCE&C

L'accompagnement de l'intercommunalité est un réel bras de levier pour le développement de notre activité. L'aide à l'immobilier d'entreprise dont CCE&C va bénéficier nous donne l'opportunité de construire des locaux plus grands et adaptés à l'activité de l'entreprise.

Cela va nous permettre d'étoffer notre équipe en passant de 7 à 13 ingénieurs à moyen terme, et ainsi, de répondre aux attentes croissantes en matière d'ingénierie spécialisée dans l'adaptation au changement climatique.

Pour nous, c'est une très bonne surprise car nous ne pensions pas pouvoir en bénéficier !

jusqu'à 50 000 €, pour un montant minimal de dépenses de 5 000 € HT. Ces dépenses doivent porter sur des travaux de construction, de réhabilitation, d'aménagement, de mise aux normes d'accessibilité ou de sécurité, de vitrine. Ce règlement dépasse le cadre d'intervention de la Région.

Le restaurant traditionnel Carpe Diem by Capion à Gignac est le premier bénéficiaire de cette aide.

MODALITÉS D'INSTRUCTION

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault est attentive au traitement équitable de l'ensemble des demandes d'aides. Elle est soucieuse de la qualité des dossiers, de l'exemplarité des projets et du critère relatif à la création d'emplois. Pour définir l'éligibilité des dossiers déposés, elle s'appuie sur les deux règlements d'intervention et d'attribution.

Certains projets peuvent également bénéficier de l'accompagnement d'autres structures partenaires comme la pépinière Novel.id, Initiative cœur d'Hérault, l'Airdie, les chambres consulaires, ou encore Ad'Occ (encadré et témoignage ci-contre).



Retrouvez les règlements d'aides et l'ensemble des critères sur : www.cc-vallee-herault.fr / *Entreprendre / Implanter*
Contactez le service développement économique intercommunal : 04 67 57 04 50 economie@cc-vallee-herault.fr



Zoom : Ad'Occ, l'agence régionale de développement économique

Ad'Occ, né en 2018, compte, en plus des deux sites principaux à Montpellier et à Toulouse, 20 sites de proximité.

Sa mission ? Accompagner les entreprises et les collectivités pour créer des emplois et de la valeur sur l'ensemble du territoire d'Occitanie. Les entreprises peuvent bénéficier d'un accompagnement à chaque étape de leur vie, depuis la phase de création jusqu'à la transmission-reprise ; alors que les collectivités locales sont guidées dans leurs projets de développement économique, notamment pour les implantations d'entreprises ou la constitution de règlements d'aides.

Ad'Occ est un facilitateur pour les entreprises et les porteurs de projets. Parmi ses dispositifs phare d'accompagnement, le Pass Occitanie pour les investissements compris entre 10 000 et 40 000 €, et le Contrat croissance pour les investissements supérieurs à 40 000 €.

www.agence-adocc.com

TÉMOIGNAGE
Mademba NDOYE, chargé de
mission développement des
entreprises - AD'OCC

Au sein de l'agence, une équipe "croissance" œuvre spécifiquement au développement et à la croissance des entreprises de toutes tailles, jusqu'à la TPE. Notre rôle est de les informer sur les dispositifs existants, de vérifier leur éligibilité, de les accompagner dans le montage des dossiers de demande d'aides, ou encore de les conseiller dans le développement de leur structure pour favoriser la création d'emplois.

11

AGNÈS CONSTANT : NOUVELLE SÉNATRICE DE L'HÉRAULT

Vous siégez désormais au Palais du Luxembourg. Ce nouveau mandat est une nouvelle étape. Comment s'inscrit-il dans votre parcours politique ?

Agnès Constant : Mon engagement politique a été tardif. J'avais 43 ans lorsque je me suis engagée dans la vie municipale de Saint-Pargoire, la commune où je vis depuis mon mariage en... 1987 ! J'y ai été conseillère municipale pendant 3 ans avant d'être élue maire en 2008. J'ai accepté très vite de remplacer Robert Navarro au Sénat. Les sénateurs sont les représentants des territoire et ce nouveau mandat est dans la continuité de tout ce que j'ai entrepris et tenté d'accomplir au cours de mes deux mandats de maire et en tant que vice-présidente de notre communauté de communes.

Comment êtes-vous arrivée en politique ?

A. C. : Sûrement pas par hasard ! Ma famille est originaire du Pouget mais je suis née à Madagascar et j'ai grandi en Afrique. Le bac en poche, je me suis inscrite en philosophie à l'université de Montpellier. Très vite, j'ai voulu m'impliquer dans la vie de mon village d'origine et je suis devenue sapeur-pompier volontaire au Pouget. C'est là que j'ai rencontré mon mari qui avait une exploitation viticole à Saint-Pargoire. Je suis devenue viticultrice et j'ai rejoint le centre de secours de Saint-Pargoire. J'y suis restée pendant plus de 35 ans, je viens de demander ma mise à la retraite. C'est l'une des grandes passions de ma vie. En parallèle de mon engagement chez les sapeurs-pompiers, je me suis intéressée de plus en plus à la vie de ma commune, jusqu'en 2005 où j'ai participé à ma première campagne électorale pour les municipales. Avant d'être élue, j'avais participé aux premières rencontres des agricultrices au Sénat.

Depuis que vous avez été élue maire en 2008, quels ont été vos autres mandats ?

A. C. : Jusqu'à mon départ pour le Sénat, j'étais également vice-présidente de la communauté de communes en charge de l'environnement, ce qui comprenait les zones Natura 2000, l'eau, les déchets, les activités de pleine nature, le Grand Site de France Gorges de l'Hérault. En tant que vice-présidente au Syndicat mixte du Fleuve Hérault, j'ai participé au Parlement de l'eau. Un enjeu majeur pour notre territoire.

Comment envisagez-vous votre nouveau mandat de sénatrice ?

A. C. : Comme une prolongation de tout ce que j'ai fait jusqu'à présent.

L'AGENCE MUSEO PARTAGE SA PASSION POUR LA NATURE



Créée en 2015 et installée depuis trois ans à Plaissan, Museo est à la fois une maison d'édition et une société de production de films documentaires spécialisée dans la défense et la mise en valeur de la biodiversité et des pratiques humaines respectueuses de l'environnement. Pour ses fondateurs, Jean-Pierre Duval et Caroline Breton : « *dans nos livres, comme dans nos films documentaires, nous montrons toujours le côté merveilleux de la nature mais également de ce que l'homme produit. En architecture par exemple, ou dans des pratiques douces et respectueuses comme celle du vélo. Nous terminons un film dans lequel nous parcourons 3 000 km de pistes cyclables en France !* ».

Leur documentaire, *Les arbres remarquables, un patrimoine à protéger*, reçoit depuis sa sortie en salle au printemps dernier un accueil enthousiaste d'un public de plus en plus sensible à la préservation de ce patrimoine végétal très fragile. Car ces arbres, pourtant détenteurs du label « Arbre Remarquable » ne sont pas pour autant protégés par la loi. « *Nous avons voulu continuer le travail commencé avec le grand naturaliste Georges Feterman, l'auteur du premier livre à l'origine de notre documentaire. En juin 2020, ce seront les « Arbres, jardins et forêts remarquables » qui seront présentés dans les salles de cinéma et dans de nombreux festivals.* »



Dans quelques mois, une loi protégeant et sauvegardant les arbres remarquables de France sera présentée à l'Assemblée. Elle est l'aboutissement d'un long travail de prise de conscience de la valeur inestimable de notre patrimoine végétal.



Nos arbres remarquables

On peut admirer à Aniane un magnolia et un tulipier de Virginie, plantés au cœur de l'abbaye, ainsi qu'un magnifique faux-orme de Sibérie labellisé Arbre Remarquable au Château Capion. À Saint-Paul-et-Valmalle, un chêne vieux de quatre siècles n'atteint pourtant pas la longévité des oliviers millénaires dressés entre Saint-Jean-de-Fos et Montpeyroux. N'oublions pas le célèbre platane de la place de Saint-Guilhem-le-Désert, l'arbre le plus photographié de notre territoire.

... Retrouvez aussi l'e-tree à Cosmo !

De g. à d. : Jean-Pierre Duval, Caroline Breton, Garance Decugis et Bulle Flottes, de l'agence Museo.





Merci à Martine Martin pour ses photos gagnantes du belvédère et de la tour du télégraphe Chappe. D'autres photos sont à retrouver sur  Communauté de communes Vallée de l'Hérault.



CONCOURS

Lieu insolite, photo ancienne, paysage... Illustrez, vous aussi, la page « Vivre à » du prochain magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault en participant au concours photo !

Faites-nous parvenir vos plus belles photos de **Saint-Saturnin-de-Lucian** avant le 29 novembre 2019 sur la page Facebook **Communauté de communes Vallée de l'Hérault** ou via webmestre@cc-vallee-herault.fr



SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE ET SES PANORAMAS IMPRENABLES

880 habitants profitent à Saint-Bauzille-de-la-Sylve d'une situation idéale, entre vignes et garrigues...

LA SYLVE DE SAINT-BAUZILLE

"Sylve" signifie forêt, bois. Le village tire son nom du bois qui se trouve sur la colline de Saint Antoine.

"Sylve" es una selva, un bòsc. Lo vilatge tira son nom de la selva que se trapa sus la còla de Sant Antonin.

Viticulture performante, activités de plein air, tissu associatif diversifié, patrimoine historique, services publics, événements, fibre optique installée en mars, Saint-Bauzille-de-la-Sylve offre un cadre de vie de qualité au cœur de la vallée de l'Hérault.

Sur 860 hectares de superficie, on trouve ici plus de 450 ha de garrigues où les sentiers de randonnée pédestre et de promenade à vélo sont nombreux et offrent de remarquables points de vue. La Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est investie avec la commune pour assurer la restauration du belvédère du Faucon, inauguré en 2016, où l'on trouve une table d'orientation avec une vue imprenable des Cévennes jusqu'aux Pyrénées (photo ci-dessus). Non loin, la tour du télégraphe Chappe a également bénéficié d'une restauration en 2011 avec le soutien de l'intercommunalité (photo p.15). Construite en 1834, son histoire attire de nombreux visiteurs. En effet, dans l'Hérault, c'est tout un réseau de communication qui fonctionnait ainsi, jusqu'à l'arrivée du code morse.

La viticulture représente l'activité économique principale de la commune, en termes d'emplois, de chiffre d'affaires et de retombées économiques. La cave coopérative Saint-Bauzilloise a fusionné avec celle de Gignac en 2018, et rayonne sur 1 500 hectares. Plus de 350 coopérateurs y

œuvrent à la production de 100 000 hectolitres par an en moyenne. On y trouve du vin bio depuis déjà 20 ans, ce qui fait d'elle l'une des premières du département à s'engager dans la viticulture biologique.

À Saint-Bauzille-de-la-Sylve, les habitants jouissent d'équipements et services tels un boulodrome de 4 000 m², une bibliothèque avec ses 8 bénévoles, ou encore une maison de retraite qui a la particularité d'être un ancien couvent de religieuses. Les sœurs franciscains l'ont cédée à la commune pour un franc symbolique, afin qu'elle conserve une vocation sociale. On trouve également ici une école primaire qui accueille aussi les écoliers de Popian. Pour favoriser de bonnes conditions de travail et d'apprentissage, une 5^e classe a ouvert à la rentrée 2019.

Alors que la commune bénéficie depuis 2017 d'un Plan local d'urbanisme, de nouveaux terrains s'ouvrent à la construction, permettant le renouvellement de la population tout en préservant l'esprit rural. Les nouveaux venus sont aussi séduits par son riche patrimoine historique, son église, ses trois chapelles, ainsi que par l'ambiance conviviale du village où de nombreux événements sont organisés chaque année, comme Place au terroir, la fête locale, ou le marché de Noël.

2 questions à...



Grégory BRO,
Maire de
Saint-Bauzille-de-la-Sylve & conseiller
communautaire
de la CC Vallée
de l'Hérault

Pas seulement maire, vous êtes aussi viticulteur. Pouvez-vous nous parler de l'épisode caniculaire qui a touché les vignes en juin dernier ?

La commune a été touchée comme les autres. Cet épisode a impacté des cépages que l'on croyait les plus résistants comme les Carignans, dans une période où la vigne est la plus vulnérable, lors de la formation du grain. Durant cet épisode, nous avons relevé 5 à 10 % de pertes sur le territoire communal, c'était inattendu.

Saint-Bauzille-de-la-Sylve est synonyme de viticulture, mais aussi d'activités de pleine nature. Quel est le circuit favori des visiteurs ?

Les visiteurs traversent le centre du village pour se rendre à la chapelle Saint Antoine. Du plateau de Saint Antoine, ils poursuivent leur chemin jusqu'au superbe belvédère du Faucon pour ensuite se rendre au pied de l'incontournable tour du télégraphe Chappe. Le circuit se termine en passant par le sanctuaire de Notre Dame du Dimanche.

CULTURE

Mots Parleurs, le festival qui fait parler !

C'est nouveau ! La Communauté de communes Vallée de l'Hérault lance son festival culturel autour du langage et de l'oralité, du 29 novembre au 8 décembre prochains.

L'intercommunalité lance son festival culturel itinérant. Valoriser le langage, la parole dite, déclamée ou échangée, la parole forte et parfois militante ; mais aussi mettre en avant la lecture publique et les bibliothèques du territoire, sont autant d'objectifs fixés par les élus de la communauté de communes, dont la culture est l'une des grandes orientations du projet de territoire.

"Mots Parleurs" est organisé en partenariat avec les bénévoles et les salariés des bibliothèques du réseau intercommunal. En effet, les équipes de la Vallée de l'Hérault ont élaboré des propositions de programmation avec les bibliothécaires. Ces derniers ont ensuite sélectionné les intervenants qu'ils souhaitent accueillir dans leurs communes et leurs établissements.

PAROLE D'ÉLU

Louis Villaret,
Président de
la CC Vallée
de l'Hérault &
du Pays Cœur
d'Hérault



LA CULTURE À LA PORTÉE DE CHACUN
À travers le nouveau festival "Mots Parleurs", la communauté de communes entend mettre la culture à la portée de tous, dans l'esprit de son projet de territoire. Irriguant le territoire, il valorise le langage, l'oralité, et invite chacun à s'en imprégner. "Mots Parleurs" existe aujourd'hui grâce à l'implication des bibliothécaires du réseau intercommunal que nous tenons à remercier.



Tantôt poète, tantôt humoriste, le conteur hors pair Yannick Jaulin ouvrira le festival "Mots Parleurs" le 29 novembre au Pouget.

1 festival, 2 têtes d'affiche...

- **Yannick Jaulin**, qui va ouvrir le festival dans la salle des condamines le 29 novembre au Pouget, présentera son spectacle "Ma langue maternelle va mourir". Dans ce plaidoyer politique et historique, à la fois mélancolique et plein d'humour, le conteur se base sur des souvenirs d'enfance pour aborder le sujet des langues qui, estampillées minoritaires, sont en danger face aux langues dominantes.

- **Jihad Darwiche**, lui, clôturera "Mots Parleurs" le 8 décembre à l'abbaye d'Aniane. Il contera au public "L'Épopée de Gilgamesh", roi mythique doté d'une force et d'un courage sans égal. La plus ancienne épopée du monde fut retrouvée gravée sur les tablettes de la bibliothèque d'Assurbanipal, roi de Mésopotamie, qui vivait au VII^e siècle avant J.-C.

Dans différents lieux publics et en bibliothèques, le festival irriguera la vallée de l'Hérault pour favoriser l'accès du plus grand nombre aux événements, tous gratuits (dans la limite des places disponibles). Pas moins de 12 communes sur les 28 qui composent le territoire de la vallée de l'Hérault vont accueillir des rencontres, animations, conférences gesticulées, contes, projections et autres ateliers de théâtre forum lors desquels le public sera invité à s'exprimer.



Retrouvez le programme complet sur www.cc-vallee-herault.fr / Agenda

GRAND SITE DE FRANCE

Dessiner l'avenir du Grand Site de France

Afin de veiller à la cohérence et à l'équilibre des paysages remarquables du Grand Site de France des Gorges de l'Hérault, garantir la qualité de son cadre de vie et de ses aménagements, une mission d'accompagnement par un paysagiste et un architecte conseil a été lancée.

Recrutés au mois de juillet pour une durée de trois ans renouvelable, leur mission va consister à accompagner les communes et intercommunalités dans le suivi de la mise en œuvre des plans locaux d'urbanisme, dans tous projets relatifs à l'aménagement du territoire sur les 15 communes du Grand Site de France élargi. Ils interviendront aussi en appui aux porteurs de projet et aux particuliers, notamment sur les permis de construire. Objectif : maintenir la qualité paysagère du territoire et garantir l'équilibre entre préservation des espaces et dynamique d'urbanisation.

La première phase, stratégique, est l'occasion pour les deux professionnels d'aller à la rencontre des acteurs du territoire et de prendre connaissance des plans locaux d'urbanisme, du schéma de cohérence territoriale,



ou encore du plan de paysages en cours d'élaboration (infos p.6).

Une fois les modalités de leur intervention définies, l'architecte et le paysagiste pourront recevoir les porteurs de projet à l'occasion de 3 permanences par mois, une dans chaque intercommunalité, ouvertes aux habitants dès la fin de l'année.

Le coût ? 30 000 euros par an, financés par les communautés de communes Vallée de l'Hérault, Cévennes Gangeoises et Suménoises et Grand Pic Saint-Loup, avec le soutien de l'État et du département à hauteur de 80 %.

JEUNESSE

Jouer, surfer, oui... mais en sécurité !

Favoriser la rencontre entre les jeunes du territoire, leur faciliter l'accès à la culture et faire de la prévention sur l'usage d'internet et des jeux vidéo, autant d'objectifs portés par la communauté de communes qui organise des sorties et animations autour des jeux vidéo pour les jeunes de 7 Accueils de loisirs sans hébergement de la vallée de l'Hérault.

Du 21 au 25 octobre, et le 30 novembre, les jeunes de 11 à 15 ans qui sont accueillis au sein des Accueils de loisirs sans hébergement de Gignac, Le Pouget, Montarnaud, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Jean-de-Fos, Saint-Pargoire et Vendémian, participent à un projet "jeux vidéo" organisé par la communauté de communes.

Au programme : rencontre avec des professionnels de l'industrie du jeu vidéo, en partenariat avec l'association Push Start et la société Gear Prod, escape game avec l'application Montpellier Discovery pour partir à la découverte du patrimoine de Montpellier, soirée jeux vidéo et jeux de société d'hier à aujourd'hui avec l'association Homo Ludens associés, réalité virtuelle animée par le réseau intercommunal des bibliothèques, serious game proposé par le service jeunesse, grand jeu nature au domaine départemental de Bessilles... Les jeunes pourront même confectionner leurs costumes en vue du Game Show de Toulouse le 30 novembre !



Le programme local de l'habitat : un outil au service de l'attractivité du territoire

Depuis le mois de juillet 2017, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a mis en œuvre son second Programme local de l'habitat (PLH). Ce programme pluriannuel basé sur un diagnostic territorial, est engageant pour l'intercommunalité qui porte une politique locale de l'habitat privilégiant la requalification de l'ancien, la qualité environnementale et la performance énergétique.

Afin de promouvoir un habitat durable et accessible à tous, la Vallée de l'Hérault met à disposition des habitants un certain nombre d'outils mobilisables pour agir sur la revitalisation des centres de villages. Les aides à la requalification du parc de logements anciens, la mise en œuvre d'études urbaines, ou encore l'aide au portage foncier à vocation sociale sont quelques-uns des moyens permettant d'agir sur les problématiques du logement et assurer un cadre de vie cohérent avec les besoins de la population.

Afin de compléter la réflexion menée par l'intercommunalité en matière d'habitat, celle-ci a organisé un séminaire au mois de juillet dernier. La thématique ? **Faire vivre les centres de nos villes et villages : comment mieux agir sur le bâti et le peuplement ?**

Comment maintenir l'attrait patrimonial, répondre aux nouveaux besoins des habitants des quartiers, lutter contre l'habitat indigne ou inadapté et susciter le désir d'habiter, comment rendre attractifs les centres anciens pour de nouveaux habitants et de nouveaux usages,

Le programme local de l'habitat, c'est...

- Un budget alloué de plus de 3 millions d'euros (aides aux travaux, aides à la pierre...)
- Un réseau partenarial comprenant les partenaires institutionnels, les acteurs sociaux locaux, les bailleurs sociaux, les associations actives en matière d'habitat, les acteurs économiques...
- Un accompagnement auprès des 28 communes du territoire dans la réalisation de logements communaux, la conduite d'opérations urbaines et la création de logements aidés.



© Guillaume Nissou - OHSOHH

favoriser la réhabilitation en maîtrise d'ouvrage publique, comment adapter le modèle immobilier aux évolutions sociétales... la question de la reconquête des centres-villes est au cœur des débats.

Ainsi, sociologues, urbanistes et partenaires institutionnels se sont réunis à l'abbaye d'Aniane pour apporter un éclairage sur les différents modes d'habiter et les stratégies opérationnelles pouvant être mises en œuvre. Cette rencontre a ouvert des perspectives nouvelles au service du cadre de vie des centres de villages.

PAROLE D'ÉLU

Jean-François Soto, vice-président chargé de l'aménagement de l'espace communautaire



UNE VISION À LONG TERME POUR UN CADRE DE VIE HARMONIEUX

Le programme local de l'habitat de la communauté de communes apporte une vision à long terme des modes d'habiter les cœurs de villes et villages. Car mobilité, espaces publics et harmonie sociale doivent accompagner l'action globale de l'intercommunalité pour l'amélioration de l'habitat ancien.

Synonyme de valorisation patrimoniale, cet outil de prévision doit permettre de développer l'attractivité et le dynamisme des bourgs qui ont vocation à être réinvestis par les populations.

Rénovissime : une solution pour valoriser le patrimoine immobilier

Un logement inoccupé est un logement qui se dégrade. Certains propriétaires inquiets de la gestion locative de leur bien préfèrent laisser ces logements vides plutôt que de percevoir un rendement locatif. Face à ces logements vacants, des ménages rencontrent des difficultés à trouver un domicile à louer raisonnable. C'est dans ce cadre qu'intervient le programme d'intérêt général Rénovissime porté par la communauté de communes.

Par l'octroi d'aides financières, Rénovissime incite les propriétaires bailleurs à valoriser le patrimoine local et à développer l'offre locative dans les centres de villages. Cela concerne notamment la rénovation de logements vacants nécessitant une mise aux normes en vue de leur remise sur le marché. Le programme peut également concerner les logements loués pour lesquels des travaux permettraient d'assurer un meilleur confort aux occupants.

Un accompagnement technique et financier est proposé par la communauté de communes aux propriétaires souhaitant s'engager dans des travaux de rénovation et la mise en location. Le bureau d'étude Urbanis assiste les propriétaires pour le montage financier du projet et le conventionnement du logement.

► Les aides allouées peuvent varier de 55 à 80 % du montant éligible des travaux, dans la limite de 750 à 1000 € HT par m² et de 80 m² par logement. ◀

70 %

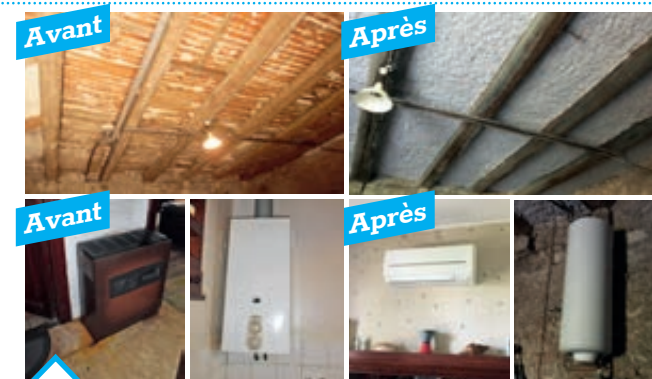
de la population de la vallée de l'Hérault est éligible au logement à loyer modéré

Le propriétaire s'engage sur une période minimale de 9 ans à la mise en location à loyer modéré. Objectif ? Ouvrir le marché locatif à des ménages à revenus modestes, les locataires devant répondre à des conditions de ressources.

Les propriétaires dont le bien ne nécessite pas de travaux et répond aux normes de décence, peuvent s'orienter vers le conventionnement social de ce logement. Pour une durée minimale de 6 ans, le bien est loué à un loyer maîtrisé inférieur au loyer du marché libre, ce qui leur permet de bénéficier d'avantages fiscaux par une déduction conséquente sur les revenus locatifs annuels.



Urbanis : 04 67 73 61 76 - www.renovissime-valleeherault.fr
Permanences le mercredi matin à Gignac (sur RDV uniquement)
Permanences téléphoniques le lundi et le jeudi de 14h à 17h



Travaux de rénovation énergétique d'une maison vigneronne à Campagnan (cf. témoignage). Les aides de Rénovissime ont notamment permis la réfection et l'isolation de la toiture, le changement du système de chauffage (le poêle à mazout a été remplacé par une pompe à chaleur) et l'installation d'un cumulus électrique.

TÉMOIGNAGE

M. Roux, propriétaire bailleur à Campagnan

" Je suis propriétaire d'une maison vigneronne depuis 1979. J'ai fait appel à Rénovissime car elle n'était pas du tout isolée et je souhaitais améliorer le confort de ma locataire. J'ai été accompagné par Urbanis pour le montage et le suivi du dossier de subventions. Le chantier s'est bien déroulé et j'ai apprécié le très bon accueil d'Urbanis et de la communauté de communes. Je suis satisfait de cette opération et le montant des aides est vraiment intéressant. Ma locataire peut désormais profiter d'un logement confortable et bien isolé."



PENSEZ-Y !

Valorisez le patrimoine de nos centres anciens et participez à la revitalisation des cœurs de villages !

En ayant recours au conventionnement de son logement, avec ou sans travaux, le propriétaire :

- restaure son logement
- permet à un ménage aux revenus modestes d'accéder à un logement confortable
- reçoit des avantages fiscaux non négligeables.



Pratique : les compteurs d'eau bientôt radio-relevés !

Sécuriser l'alimentation en eau et préserver la ressource, limiter la durée des fuites sur le réseau, faciliter l'entretien des équipements et la relève des indices, éviter les erreurs de facturation des abonnés... autant d'atouts que vient apporter le nouveau système de radio-relève des compteurs bientôt déployé en vallée de l'Hérault.

13 000 abonnés sont concernés : dès le mois de novembre, le service des eaux intercommunal lance une grande opération de renouvellement des compteurs d'eau pour installer des compteurs radio-relevés de dernière génération.

Aujourd'hui, les compteurs sont mécaniques et plus de 10 000 indices sont relevés manuellement par des agents. Grâce à l'implantation d'un module radio dans les compteurs, le nouveau système de radio-relève va permettre d'éviter les risques d'erreurs liées à la manutention. Sur les factures des abonnés, les estimations seront remplacées par des consommations réelles.

Alors qu'auparavant, une année pouvait s'écouler entre le déclenchement d'une fuite et l'intervention, désormais, les dysfonctionnements, fuites et autres incidents sur le réseau seront décelés de façon régulière. Il ne sera plus nécessaire à un agent de se déplacer car les capteurs relevant les signaux radio envoyés par les capteurs seront posés sur les camions de collecte des déchets ménagers, ce qui permet une relève automatique chaque semaine.

Radio-relève : dois-je m'inquiéter ?

Pas d'inquiétude ! Diehl Metering, en charge de la fourniture des équipements de radio-relève, s'est engagé à contrôler le niveau d'exposition de ce dispositif pour les usagers. Ainsi, l'impact électromagnétique de la radio est très nettement en deçà des valeurs réglementaires et peut être considéré comme marginal comparé aux autres sources générées par les équipements qui nous entourent.

En effet, le module radio émet moins que la plupart des appareils électroniques des foyers. Sa puissance d'émission est de 0,025 W, contre 1,25 W pour un micro-onde, 0,8 W pour un téléphone portable, ou encore 0,1 W pour une box internet.



Les entreprises qui vont intervenir ont été mandatées dans le courant de l'été. Diehl Metering va assurer la fourniture des compteurs, alors que la pose sera effectuée par l'entreprise d'insertion LVD Environnement. Dans ce cadre, cette dernière met à disposition de l'intercommunalité un conducteur de travaux qualifié qui va encadrer deux poseurs de terrain et un agent administratif, tous trois en situation d'insertion professionnelle. Une opération qui représente un coût de 1,2 M€.

▶ Avant le lancement des travaux de changement des compteurs, tous les habitants seront prévenus des modalités d'intervention par courrier. ◀

Les habitants concernés par cette opération sont ceux de 10 des communes dont l'alimentation en eau potable est assurée en gestion directe par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault : Aniane, Gignac, Le Pouget, Montpeyroux, Popian, Pouzols, Puéchabon, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Bauzille-de-la-Sylve et Saint-Guilhem-le-Désert. La première vague du programme va s'échelonner commune par commune sur deux ans, du mois de novembre 2019 jusqu'en septembre 2021.

Les communes déjà équipées d'un système de radio-relève verront leur compteur renouvelé dans un deuxième temps ; et celles dont l'eau potable est gérée par la Saur seront équipées de manière progressive au terme des contrats de délégation de service public, fin 2021 pour La Boissière et fin 2024 pour Argelliers, Montarnaud et Saint-Paul-et-Valmalle. Les villages qui dépendent du Syndicat mixte des eaux de la vallée de l'Hérault (SMEVH), pour leur part, sont déjà équipés.



Des bibliothèques toujours plus numériques !



Cet automne, les bibliothèques du réseau intercommunal de lecture publique bénéficient du renouvellement de leur matériel informatique.

La Vallée de l'Hérault accompagne les communes dans l'amélioration des outils informatiques de leurs bibliothèques.

Une partie du budget dédié, qui s'élève à 85 000 € HT, permet de doter les établissements de 80 nouveaux ordinateurs, munis des licences et logiciels nécessaires. Destinés au public comme aux bibliothécaires, les nouveaux postes de travail, plus performants, répondront aux normes en vigueur en matière de sécurité et d'accessibilité.

Dans le même temps, l'intercommunalité a employé près de 12 000 € HT pour l'achat de matériel informatique (PC portables, casques audio, tablettes, consoles...) dans l'objectif de proposer des ateliers de découverte



et d'initiation au numérique, lancés dès la fin d'année en bibliothèques, avec l'intervention de l'animatrice du multimédia de la Vallée de l'Hérault.

Grâce au soutien financier de la DRAC et du Département, à hauteur de 80 % des dépenses, les ateliers ont pu débuter en octobre et l'ensemble des établissements seront livrés d'ici la fin du mois de novembre.



Zoom sur la sternbergie à fleur de colchique



Très fugace, la sternbergie figure parmi les espèces de fleurs les plus rares de France. Protégée nationalement et inscrite comme espèce en danger sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature, ses populations sont souvent très isolées, dans des pelouses sèches et rocailleuses, où elle fleurit quelques jours mi-septembre.

En vallée de l'Hérault, elle est présente sur la partie Nord du causse d'Aumelas, au cœur de pelouses composées de brachypodes rameux et de bromes.

1933

année de découverte de la sternbergie dans l'Hérault

3

nombre de communes en France où elle est présente

▶ Un contrat Natura 2000 a été déposé par le Conservatoire des espaces naturels pour mobiliser des financements de l'Europe et de l'Etat afin de réaliser des travaux de débroussaillage favorables au maintien de la sternbergie dans les pelouses sèches du site Natura 2000 Montagne de la Moure et causse d'Aumelas. ◀

Les risques qui pèsent sur l'espèce sont principalement l'urbanisation et la colonisation des pelouses par des plantes ligneuses.



SANTÉ

La santé, priorité du cœur d'Hérault

Le 12 juin, le nouveau contrat local de santé 2019-2023 du Pays Cœur d'Hérault été signé, suite à l'évaluation et au diagnostic du contrat 2013-2018.

Le 8 mars 2013, était signé le tout premier contrat local de santé du cœur d'Hérault par le Syndicat mixte de développement local (Sydel) du Pays cœur d'Hérault et l'Agence régionale de santé Occitanie. Près de 80 acteurs locaux était présents pour cette occasion, signe du lancement d'une nouvelle dynamique partenariale pour l'amélioration de la santé de la population du territoire.

Un diagnostic local de santé

Les années 2017 et 2018 ont été dédiées à l'évaluation et au diagnostic de ce premier contrat, ainsi qu'à la définition de nouvelles priorités pour le contrat à venir. Réalisé sur base d'un questionnaire auprès de la population (2 422 répondants dont 1 128 habitants de la vallée de l'Hérault), et d'éléments recueillis lors des réunions de la commission santé du Pays et de groupes de travail thématiques, le diagnostic local de santé est consultable sur le site www.coeur-herault.fr.

Quelques constats issus du diagnostic...

- Une importante dynamique démographique, avec une population globalement jeune et une part de plus de 65 ans non négligeable
- Une espérance de vie à la naissance légèrement supérieure à la valeur nationale
- Une surmortalité par maladies cardiovasculaires, liées au tabac, ou du système nerveux ; stabilité de la mortalité prématurée (avant 65 ans) et par cancer
- Un taux d'affections psychiatriques de longue durée supérieur au taux métropolitain
- Une répartition inégale des équipements et services de proximité
- Des logements peu adaptés aux publics fragiles
- Des problématiques d'accès aux droits, aux soins et à l'hygiène pour les personnes en situation de précarité, etc.

Le diagnostic a permis d'établir des constats sur l'évolution de la santé sur le territoire et a également recensé des propositions formulées par des acteurs locaux, comme l'adaptation de l'offre de santé selon la croissance démographique et les âges de la vie, le développement de l'accès à la prévention, aux droits et aux soins ou encore l'encouragement d'un urbanisme favorable à la santé de la population.

LANCEMENT OFFICIEL POUR LE PÔLE SANTÉ

En vue de la réalisation du futur pôle santé de la vallée de l'Hérault, un protocole d'accord de principe a été établi. Louis Villaret, président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, Christian Boidin, vice-président de Languedoc Mutualité Eovi MCD, et Dominique Guérin, directeur général de FDI Groupe, se sont réunis pour le signer le 10 juillet.

Ce protocole incarne l'engagement des trois signataires pour parvenir à la création du pôle de 3000 m² en 2021, à côté de la zone commerciale Cosmo à Gignac.

Un nouveau contrat pour 2019-2023

Le 12 juin dernier, les élus du Sydel du Pays Cœur d'Hérault et l'Agence régionale de santé Occitanie ont cosigné le nouveau contrat local de santé 2019-2023. Objectif : coordonner les politiques publiques de santé sur le territoire dans la continuité du premier contrat tout en favorisant l'innovation et l'équilibre territorial.



Signature du nouveau contrat local de santé du Pays Cœur d'Hérault au siège de la communauté de communes, le 12 juin 2019.

La priorité est donnée à cinq grands axes d'actions répondant aux enjeux de santé publique : l'organisation des soins primaires, la santé mentale, la santé publique de proximité, la santé des couples, mères, enfants et jeunes, et enfin, la santé environnementale.



www.coeur-herault.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT

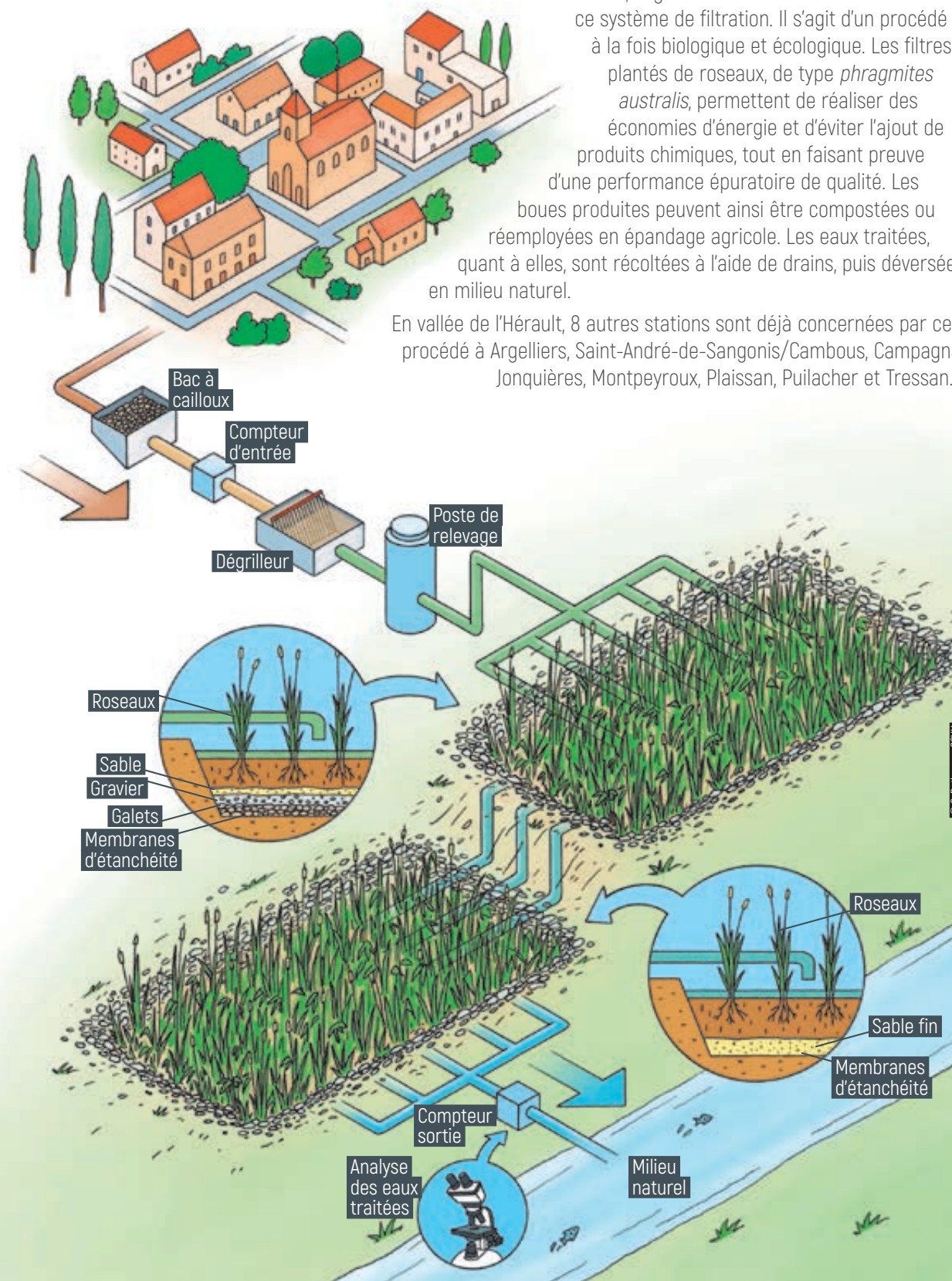


Zoom : on vous explique la station d'épuration à filtres plantés de roseaux...

Écologique, le procédé d'épuration à filtres plantés de roseaux est de plus en plus répandu sur le territoire.

Les nouvelles stations d'épuration d'Aumelas/Cabrials, Lagamas et Vendémian sont dotées de ce système de filtration. Il s'agit d'un procédé à la fois biologique et écologique. Les filtres plantés de roseaux, de type *phragmites australis*, permettent de réaliser des économies d'énergie et d'éviter l'ajout de produits chimiques, tout en faisant preuve d'une performance épuratoire de qualité. Les boues produites peuvent ainsi être compostées ou réemployées en épandage agricole. Les eaux traitées, quant à elles, sont récoltées à l'aide de drains, puis déversées en milieu naturel.

En vallée de l'Hérault, 8 autres stations sont déjà concernées par ce procédé à Argelliers, Saint-André-de-Sangonis/Cambous, Campagnan, Jonquières, Montpeyroux, Plaissan, Puilacher et Tressan.



CULTURE

Nouveau concert événement à Saint-André-de-Sangonis !

Samedi 9 novembre à 20h30, l'ensemble prestigieux de l'Orchestre d'harmonie des Gardiens de la paix vient se produire en vallée de l'Hérault pour un grand concert événement.

Dans la dynamique de "Cent ans après ! Une œuvre pour la paix", le complexe sportif de Saint-André-de-Sangonis va accueillir un nouvel événement majeur porté par l'École de musique intercommunale de la Vallée de l'Hérault. Les cinquante musiciens qui composent l'Orchestre d'harmonie des Gardiens de la paix, créé en 1929 à la préfecture de police de Paris et lauréat



de prix prestigieux, vont investir le complexe sportif de Saint-André-de-Sangonis.

Au programme de cette mémorable soirée d'automne, l'interprétation d'un répertoire couvrant plusieurs siècles de l'Histoire et notamment d'œuvres contemporaines telles "Mémorial" de Karol Beffa, commande de la communauté de communes pour le centenaire de l'armistice de 1918, ou "Les maîtres sorciers" d'Alexandre Koscmicki.

Info et réservation : 04 67 67 87 68
Tarif : 10 € (réduit : 5€, gratuit sur réservation pour les élèves de l'École de musique intercommunale)

Réservez aussi votre 9 février 2020 !

L'École de musique intercommunale annonce aussi son deuxième grand événement de la saison 2019-2020 : la compagnie Ziczazou se produira à deux reprises (17h et 20h) le dimanche 9 février au Sonambule à Gignac. Ziczazou, ce sont 9 musiciens, mais pas que : ils sont aussi comédiens et chanteurs. Et ce n'est pas tout ! Ces artistes sont aussi artisans et... inventeurs ! Musique, objet sonore recyclé ou détourné, humour... un show à ne pas manquer !

CADRE DE VIE



Écoquartier : les habitants à la manœuvre pour renouveler les modes de vivre et d'habiter

Durable, digital, démocratique, le futur écoquartier de la vallée de l'Hérault se dessine avec la participation des habitants qui montrent une forte volonté de changer les modes de vie sur le territoire.

En accord avec le projet de territoire "Vallée 3D", l'écoquartier qui va s'installer ZAC La Croix à Gignac, a fait

l'objet d'une concertation publique du mois d'avril au mois de juin 2019. Elle s'est achevée par un forum d'exposition lors de la Foire expo de la Vallée de l'Hérault le 16 juin dernier. 115 visiteurs s'y sont rendus, dont 83 adultes ainsi que 32 enfants et adolescents, pour découvrir les résultats de la concertation.

À toutes ces étapes préparatoires, un objectif : concevoir un plan d'usages pour la construction de cet écoquartier, mais aussi pour ceux qui suivront sur le territoire. Différents critères pour une vision idéale de l'écoquartier ont été définis, parmi lesquels des terrasses partagées, une serre participative, une maison de quartier, un espace dédié aux sports et aux loisirs, des cheminements doux, ou encore une outillèthèque. Les étapes suivantes vont se traduire par la réalisation du référentiel écoquartier d'ici début 2020, puis de l'étude pour la maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère jusqu'en 2021.

Retrouvez les résultats de la concertation sur
www.ecoquartier-valleeherault.fr/
Actions et projets / écoquartier

200
nombre de logements attendus

2022
lancement de la 1^{ère} tranche de travaux

COURSE SOLIDAIRE

À PUÉCHABON, LE TRAIL DU BERGER COURT POUR ROMANE

Après trois éditions pilotées par l'association *Au don de soi*, le Trail du Berger était cette année organisé par l'association *Je cours toujours* de Gignac.

Un nouveau départ pour cette course réputée qui, le 6 octobre, s'est élancée du stade du village vers les anciennes terres du mas de la famille Berger en suivant les tracés des éditions précédentes. Peu de changements donc dans le déroulé des trois courses (5, 10 et 18 km), mais quelques nouveautés voulues par l'association qui organise son premier trail.



De g. à d., Virginie Poujol, Sylvie Filipski, Gilles Ollivier, Jean-Michel Menetrier, Stéphanie Balsan, Marilyn Larman, Chantal Baty et Marie Lamothe ont pris la pose lors de la journée des associations à Gignac.

TÉMOIGNAGE
Jean-Michel Ménétrier,
président de l'association
Je cours toujours

" Nous avons voulu ouvrir le Trail du Berger à tous les publics en organisant un parcours solidaire ouvert aux jolettes et un cani-cross ouvert aux chiens d'aveugles."

Un trail solidaire et éco-responsable

« Nous souhaitons mettre en lumière l'accès au sport des adolescents en situation de handicap, explique Monsieur Ménétrier, le président de l'association *Je cours toujours*. Pour cela, nous nous sommes rapprochés de l'association *Les Anges de Romane* et nous avons demandé au triathlète Michel Thomas, très engagé dans la visibilité de l'handisport, de parrainer cette quatrième édition. Il a couru avec Romane dans sa jolette (fauteuil de randonnée pour personne à mobilité réduite). Un parcours cani-cross a aussi été ouvert aux personnes malvoyantes accompagnées de leur chien ».

Un trail solidaire dont une partie des bénéfices sera reversée aux *Anges de Romane* et qui se veut également éco-responsable en sensibilisant les participants au respect de l'environnement pendant les courses. Sur son stand au village de départ, l'association *Demain la Terre !* a profité de cette journée festive pour parler environnement tandis que, l'après-midi, Let's GOrges a proposé un parcours de découverte et d'aventure. Au village de départ, les participants et les supporters ont pu écouter la chanteuse Angi-K se produire au stade du village.

+
D'INFOS www.trailduburger.com

L'association JeCoursToujours à Gignac

L'association organise des activités et des compétitions de course à pied, de marche nordique, de cani-cross et de course d'orientation. Tout le monde peut rejoindre cette communauté de coureurs librement et gratuitement, sans obligation d'adhésion à l'association. Infos sur la page Facebook *Jecourstoujours* à Gignac.



LES FUNAMBULES DES GORGES DE L'HÉRAULT

En équilibre sur une sangle de quelques centimètres de large, ils enjambent les falaises ou le cirque de Saint-Guilhem-le-Désert, s'élancent au dessus du fleuve, perchés parfois à plus de 100 mètres de hauteur.

Ces funambules de pleine nature pratiquent la slackline, un sport né au cœur du parc national de Yosemite en Californie dans les années 80. Les premiers slacklineurs étaient des grimpeurs qui, quand le temps ne permettait pas d'escalader les falaises, s'amusaient à tendre leurs sangles d'escalade entre deux rochers et à les traverser. Un sport qui, en 40 ans, s'est développé dans le monde entier, a conquis un public de passionnés et a pris... toujours plus de longueur et de hauteur !

Spectaculaire, cette discipline est bien sûr encadrée et sécurisée. Particulièrement réputée, la ligne du pont du Diable, longue de 130 mètres, a permis de battre un record du monde en 2013 ! Très connus des slacklineurs, certains



Pablo Ortiz, de l'association Slackaddict, frôle presque le fleuve, au cœur des gorges de l'Hérault.

TÉMOIGNAGE
Manuel Brossard,
trésorier de l'association
Slackaddict

" La slackline est par essence une activité de pleine nature, elle se veut donc éco-responsable. Notre pratique dans la vallée de l'Hérault, l'un des plus beaux spots de France, nous a amenés à nous rapprocher cette année de Natura 2000. Ils nous conseilleront désormais dans l'ouverture de nouvelles lignes. Leur expertise est primordiale. "

parcours aux formations géologiques remarquables qui surplombent le fleuve, sont particulièrement impressionnants. Manuel Brossard, trésorier de l'association Slackaddict se réjouit de la grande diversité des parcours existants dans la vallée de l'Hérault. Des parcours tracés dans un environnement remarquable et fragile, imposant le respect absolu des espèces naturelles végétales et animales (oiseaux, batraciens,...) qui y vivent. Un pari de plus pour ces passionnés, habitués à maîtriser les risques et les conséquences de chacun de leurs actes.



Facebook Association Slackaddict
assoslackaddict@gmail.com

ENVIE D'ESSAYER ?

L'association Slackaddict propose un cours hebdomadaire de slackline à ses adhérents à la halle des sports de Prades-le-Lez. Les débutants commencent par des parcours simples sur une sangle à faible hauteur. Après quelques semaines d'entraînement, des sorties leur sont proposées en pleine nature.

La pratique de ce sport ne demande aucune condition physique particulière mais nécessite une grande concentration et une forte maîtrise de soi.

LES VITICULTEURS FACE AUX BOULEVERSEMENTS CLIMATIQUES



Du jamais vu ! Les vignes ont brûlé à la fin du mois de juin dans un feu sans flamme ni fumée.

Pour Miren de Lorgeril (photo), la présidente du Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc (CIVL), « la catastrophe de la fin du mois de juin qui a vu des vignes comme passées au lance-flammes, s'est produite lorsqu'elles étaient très jeunes et encore gorgées d'eau. Elles se sont déshydratées très rapidement, ce qui les a détruit beaucoup plus vite. C'est un phénomène très rare. Si elles avaient été plus anciennes, elles auraient mieux résisté ».

►► "Depuis cinq ans environ, le changement climatique est devenu une évidence pour tous les viticulteurs de notre région. Il n'y a pas encore, pour l'instant, de véritables bouleversements dans la culture de la vigne et dans les vins qui sont produits en Languedoc. Mais la situation est auscultée de très près. Personne ne sait comment cela va évoluer " - M. de Lorgeril ◀◀

Un cataclysme de plus, inattendu, renforçant encore la volonté du CIVL et de tous les acteurs de terrain de réfléchir aux bouleversements climatiques et de dessiner de nouvelles perspectives pour l'avenir de la viticulture dans la région. « Nous accompagnons, en participant à leur financement, les recherches de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) sur de nouveaux cépages plus résistants à la sécheresse et aux fortes chaleurs », souligne Miren de Lorgeril avant de détailler les grandes lignes de ce que sera probablement la culture de la vigne dans le futur : « Intuitivement, les vignerons ont commencé à abandonner les vignobles de plaines pour planter un peu plus haut dans des zones plus fraîches. Ils jouent sur la date et l'heure des vendanges,



en vendangeant la nuit par exemple, et pour certains d'entre eux, s'essayent à des cépages venus de zones plus chaudes comme le sud de l'Espagne ou de l'Italie. L'irrigation est aussi une piste d'avenir dans les zones où la ressource en eau existe comme autour du canal du Bas Rhône » Des pistes, multiples, qui devraient, dit-elle, « perpétuer cette culture millénaire, née sur les rivages de la Méditerranée, qui s'est adaptée au cours des siècles et qui n'a besoin que d'eau et de soleil ».

+ D'INFOS www.languedoc-wines.com

Le CIVL en bref

Le Conseil Interprofessionnel des Vins AOC du Languedoc et des IGP Sud de France (CIVL) représente l'ensemble de la filière des vins d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) du Languedoc et des IGP de la marque Sud de France. Les interprofessions, il en existe une vingtaine en France, sont des organismes privés, reconnus par l'Etat, regroupant en leur sein les partenaires de l'amont et de l'aval d'une même filière de produits : producteurs, transformateurs et distributeurs. Le CIVL fête cette année ses 25 ans d'existence !



Calandreta La Garriga : Lo resson de la pèira...

L'estiu, que comença per Sant-Joan, es un moment de practicas ligadas per una part bèla als trabalhs agricòlas per los quines lo cant ajuda a l'esfòrc. La meisson ne constituís un temps fòrt. Coma totes los autres cicles de trabalhs tals coma las vendémias o la fatiga del pòrc, la fin de las batesons èra marcada d'un grand repais sonat rotladoira (del nom en occitan del grand ròtleu que servís a escodre las cereales). [...]

Las joanadas / Los cants del Sant-Joan

[...] Amb la Sant-Joan, òm dintra dins un cicle de rituals ont tot ven magic: las plantas per las tisanas, las pocions e la proteccion dels ostals, lo fuòc, sonat fogairon, que determina los nòvis a venir e caça los dracs (folets malefics), la cendre per fertilizar los òrts, los tisons que gardam per alunhar la fòlzer, la musica tronanta per alunhar los

AQUÍ

esperits, las formulas incantatòris, etc. [...]

Òm pòt pas evocar la Sant-Joan sens parlar del fuòc, tradicion viva en mantunes endreches. Lo fuòc es d'un grand lenhièr que la collectivitats va n'amassar la lenha dins un esperit de convivialitat : en familha, entre amics o per barri. [...]

E lo fuòc es tanben lo centre de la dança [...].



POUR EN SAVOIR +

Jean-Michel Lhubac est originaire de Gignac, ses deux grands-pères firent danser « l'ase de Ginhac » comme en témoigne une photo du siècle dernier. Il a co-écrit avec son épouse et la lexicologue J. Ubaud "Lo resson de la pèira", chansonnier Totémique Languedocien (volume 2 : une année en chansons pour les 6/10 ans) dont nous venons de partager un extrait.

RDV sur www.josiane-ubaud.com

L'écho de la pierre...

L'été, qui débute par la Saint-Jean, constitue un moment de pratiques liées en grande partie aux travaux agricoles pour lesquels le chant aide à l'effort. La moisson en constitue un temps fort. Comme tous les autres cycles de travaux tels que les vendanges ou la fatigue du cochon, la fin du dépiquage était marquée d'un grand repas appelé rotladoira (du nom en occitan du grand rouleau qui sert à dépiquer les céréales). [...]

Las joanadas / Les chants de la Saint-Jean

[...] Avec la Saint-Jean, on entre dans un cycle de rituels où tout devient magique : les plantes pour les tisanes, les potions et la protection des maisons, le feu, appelé fogairon, qui détermine les mariés à venir et chasse les dracs (lutins maléfiques), la cendre pour fertiliser les jardins, les tisons que l'on conserve chez soi pour éloigner la foudre, la musique tonitruante pour éloigner les esprits, les formules incantatoires, etc. [...]

On ne peut évoquer la Saint-Jean sans parler du feu, tradition encore en vigueur en maints endroits. Le feu est constitué d'un grand bûcher dont la collectivité va ramasser puis assembler le bois dans un esprit de convivialité : en famille, entre amis ou par quartier. [...]

Et le feu est aussi le centre de la danse [...].

Traduction des Calandrons de l'escòla occitana la Calandreta la Garriga de Ginhac.

RDV sur Radio Pays d'Hérault (102.9 Mhz) le 23 octobre à 13h ou le 27 octobre à 19h pour écouter l'émission, dans le cadre du programme radio "Aqui d'òc" ! Retrouvez aussi les émissions en podcasts sur www.rphfm.org/tous-les-programmes/ateliers-radio/aqui

ENTREPRENDRE



Question miel, le lycée agricole en connaît un rayon



La sensibilisation des élèves à la protection des abeilles est une évidence pour l'équipe enseignante du lycée agricole de Gignac.

Guillaume Ségala, son directeur adjoint, qui est également apiculteur, a longtemps été le responsable de cet enseignement au sein du lycée : « Avec notre rucher pédagogique qui possède une dizaine de ruches, nous apprenons les gestes techniques aux élèves. Nous les initions à la protection des abeilles et leur expliquons le rôle primordial des pollinisateurs dans nos écosystèmes et nos milieux de culture ».



Dans la miellerie du lycée agricole, Guillaume Ségala, directeur adjoint et professeur, est entouré de ses étudiants devant l'extracteur de miel.

Viticulture et agriculture à l'heure du numérique

Le lycée agricole de Gignac se met à l'heure du numérique ! Au cours de cette nouvelle année scolaire, l'établissement s'est équipé de nouveaux outils pour ses étudiants : un tracteur muni d'un GPS ainsi que deux stations météorologiques connectées. Le lycée a également engagé une réflexion sur la mise en commun de nouveaux outils numériques et connectés destinés à l'ensemble des acteurs du milieu agricole de notre territoire.

Depuis le mois de mai, le lycée accueille un nouvel outil : une miellerie collective mise au service de tous les apiculteurs de notre territoire. En mutualisant les cuves en inox et les centrifugeuses, la nouvelle miellerie garantit la sécurité alimentaire de leur production et permet aux élèves d'assister à la fabrication de l'un des produits phare de notre territoire.

► **Nous sommes au cœur d'un territoire, en lien avec ses acteurs : viticulteurs, maraîchers, apiculteurs... La miellerie collective et les projets d'échanges autour d'une agriculture connectée font partie d'un même projet pédagogique.** ◀



www.lyceeagricole-gignac.fr

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



Économies d'énergie : les nouveautés 2019

Il n'est pas évident de s'y retrouver parmi toutes les aides en faveur de la rénovation énergétique. C'est pourquoi l'association Gefosat accompagne les porteurs de projets de rénovation et de construction.

La loi de finances 2019 a apporté quelques modifications par rapport aux aides existantes en 2018.

Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), éco-prêt à taux à zéro, TVA à 5,5 %, certificats d'économies d'énergie ou primes énergie, aides "Habiter mieux" de l'Anah, éco-chèque logement de la Région... De nombreux

accompagnements sont possibles dans le cadre de projets de travaux pour la rénovation énergétique. Gefosat, via l'Espace Info Énergie, propose des conseils gratuits et indépendants, grâce au financement de l'Ademe, de la région Occitanie, du département de l'Hérault et de collectivités locales.

Les porteurs de projets peuvent également se rapprocher d'Urbanis, bureau d'études missionné par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault pour porter le programme d'intérêt général Rénovissime. Ce service est gratuit et permet de bénéficier d'un accompagnement technique et administratif par un conseiller dédié (infos p. 19).



Association Gefosat, Espace Info Énergie à Gignac, permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 13h : 04 67 13 80 94 - gefosat.org



S'engager pour l'avenir de son territoire

En décembre prochain, le syndicat mixte de développement local du Pays Cœur d'Hérault qui fédère les communautés de communes Vallée de l'Hérault, Lodévois et Larzac et Clermontais, votera l'application de son Plan climat air énergie territorial.

... Un projet ambitieux qui, s'appuyant sur l'ensemble des acteurs de notre territoire (citoyens, entreprises, association, collectivités,...), trace les grandes lignes de l'action territoriale sur les thématiques climat, air, énergie.

Les 6 axes du Plan climat air énergie territorial (PCAET)

"Face aux défis du changement climatique, à la raréfaction des énergies fossiles et à la nécessité d'en réduire notre consommation pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre, ce plan sera voté pour 6 ans et évalué dans 3 ans", précise Thierry Laniesse, directeur du Pays Cœur d'Hérault. Il veut développer l'information et l'éducation aux changements de comportements collectifs et individuels, développer l'économie locale du territoire et relocaliser l'économie, promouvoir un urbanisme et un habitat durables, développer la production et la consommation d'énergies douces, préserver nos ressources en eau et en terres et améliorer et diversifier nos modes de déplacement.

TÉMOIGNAGE
Vincent Salignac,
chef de projet SCoT
du Pays Cœur d'Hérault

" Il ne s'agit plus d'imaginer le futur. Maintenant, il faut agir en anticipant les paysages de l'après-pétrole, en s'inscrivant dès aujourd'hui dans d'ambitieux chantiers qui amélioreront la qualité de vie dans nos territoires. "

Un autre projet territorial en cours d'élaboration

Validé en juin 2019, le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays Cœur d'Hérault, " Cœur d'Hérault 2040 ", a pour ambition de construire un territoire rural dynamique. Le PADD répond aux enjeux de préservation et de développement d'aujourd'hui : dynamique démographique, ressources naturelles et foncières, paysages, cœurs de bourgs et mobilité.

Groupes de parole citoyenne autour de la FETT (Fabrique de l'engagement pour la transition territoriale) tous les 2^es mercredis du mois dans les locaux de Novel.id à Saint-André-de-Sangonis. PCAET et PADD du SCoT consultables sur www.coeur-herault.fr



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT

2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac

NOUVEAUX HORAIRES

Accueil public : du lundi au jeudi 8h30-12h30 et 14h-18h / 8h30-12h30 et 14h-17h le vendredi.
04 67 57 04 50

contact@cc-vallee-herault.fr
www.cc-vallee-herault.fr

SERVICES PUBLICS

Service de collecte des déchets ménagers (biodéchets et résiduels)

Chemin de l'Ecosite
34150 Gignac
Accueil public : le premier samedi du mois de 9h à 12h.
04 67 57 65 63
som@cc-vallee-herault.fr

Service des eaux

Adresse postale :
BP 15 - 34150 Gignac
Accueil public :
65 place Pierre Mendès France (Cosmo) 34150 Gignac du lundi au vendredi 8h-13h et 04 67 57 36 26 de 8h à 17h.
Service d'astreinte :
04 67 57 36 26 - 24h/24 7j/7
clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr
servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Domaine départemental des Trois Fontaines
34230 Le Pouget
04 67 56 41 94
ram.ccvh@cc-vallee-herault.fr

École de musique

Antennes de Gignac, Montarnaud et St-Pargoire
04 67 67 87 68
ecole-musique@cc-vallee-herault.fr

Réseau des bibliothèques

lecture-publique
@cc-vallee-herault.fr
bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

Rénovissime

2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Permanence le mercredi de 9h à 12h sur rdv
04 67 73 61 76
Lundi et jeudi de 14h à 17h
renovissime@urbanis.fr
renovissime-valleeherault.fr

Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault

3 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Accueil public : 9h30-12h30 et 14h-17h30 du lundi au vendredi.
04 67 57 58 83
oti@saintguilhem-valleeherault.fr
www.saintguilhem-valleeherault.fr

Argileum, La maison de la poterie

6 avenue du monument
34150 Saint-Jean-de-Fos
Périodes d'ouverture sur www.argileum.fr
04 67 56 41 96

MAIRIES

Aniane 04 67 57 01 40
Arboras 04 67 88 63 07
Argelliers 04 67 55 65 75
Aumelas 04 67 96 70 90
Bélarga 04 67 25 00 55
Campagnan 04 67 25 04 32
Gignac 04 67 57 01 70
Jonquières 04 67 96 60 08
La Boissière 04 67 55 40 59
Lagamas 04 67 57 60 76
Le Pouget 04 67 96 71 09
Montarnaud 04 67 55 40 84
Montpeyroux 04 67 96 61 07
Plaissan 04 67 96 72 20
Popian 04 67 57 52 25

Pouzols 04 67 96 73 16
Puéchabon 09 69 80 97 98
Puilacher 04 67 96 79 79
Saint-André-de-Sangonis 04 67 57 00 60
Saint-Bauzille-de-la-Sylve 04 67 57 51 37
Saint-Guilhem-le-Désert 04 67 57 70 17
Saint-Guiraud 04 67 96 60 16
Saint-Jean-de-Fos 04 67 57 72 97
Saint-Pargoire 04 67 98 70 01
Saint-Paul-et-Valmalle 04 67 55 19 00
Saint-Saturnin-de-Lucian 04 67 96 61 63
Tressan 04 67 96 73 59
Vendémian 04 67 96 72 69

FACEBOOK

SUIVEZ-NOUS SUR
Communauté de communes
Vallée de l'Hérault

VALLÉE DE
L'HÉRAULT

1^{ère} édition

Le festival qui fait parler

29 NOV.
— 08 DÉC.
2019

#motsparleurs